

gDTC - Anomalie #1983

Gérer des droits d'accès en fonction du profil de la personne connectée

16/08/2007 09:09 - Frédéric Couchet

Statut:	Rejeté	Début:	16/08/2007
Priorité:	Élevée	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
<p>Actuellement il y a deux types de droit sur gDTC : l'adhérent qui a accès à sa fiche (my) et les administrateurs gDTC qui ont accès à l'interface d'administration.</p> <p>Or, certains types d'adhérents doivent avoir des droits restreints d'accès à l'interface d'administration. Par exemple un webmaster doit pouvoir ajouter/mettre à jour le trombinoscope. On peut également imaginer que les membres du CA ont accès à l'interface d'administration mais pas à toutes les informations (en lecture/écriture).</p> <p>Il faudrait donc prévoir une gestion des droits d'accès en fonction du profil de la personne connectée.</p>			